



## Fonds commun pour les produits de base

### 28<sup>e</sup> Appel à propositions

1. La Directrice exécutive souhaite informer les Membres que le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) a ouvert son 28<sup>e</sup> appel à propositions.
2. Le FCPB accueille les candidatures des PME, coopératives, entreprises sociales, ONG et entités des secteurs public ou privé. Les domaines prioritaires sont les suivants :
  - (a) Renforcement du financement du commerce pour les entreprises, en connectant les petits agriculteurs aux marchés mondiaux ;
  - (b) Promotion de l'agriculture régénérative et la protection de la biodiversité ;
  - (c) Amélioration de la valeur ajoutée locale avec un faible impact environnemental ;
  - (d) Promotion de l'innovation numérique et agro-technologique ;
  - (e) Amélioration de l'accès au financement pour les petits agriculteurs ; et
  - (f) Autonomisation des femmes et solutions commerciales intégrant une perspective de genre.
3. Le formulaire de demande, le bilan/compte de résultat et les instructions pour remplir le formulaire sont disponibles ici : <https://www.common-fund.org/call-for-proposals>. La date limite pour soumettre des propositions au FCPB en vue d'obtenir un financement pour des projets est fixée au **1<sup>er</sup> avril 2026**.
4. L'OIC encourage tous ses Membres et partenaires à partager cette opportunité avec les institutions, coopératives et entreprises éligibles du secteur du café.